

Mot du Maire



Madame, Monsieur

Depuis un an, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place dans nos écoles. Vos enfants ont ainsi pu découvrir de nouvelles activités ludiques et de loisirs. Malgré les bons résultats, cette

organisation pendant la pause du midi, imposée par l'éducation nationale, impliquait une organisation très rythmée qui n'était pas totalement satisfaisante. Le comité de pilotage, composé de représentants de parents d'élèves, des équipes enseignantes et d'élus municipaux, a donc jugé bon, à l'unanimité, d'améliorer la mise en œuvre de cette réforme.

À partir de la rentrée scolaire 2015, vos enfants seront toujours accueillis à l'école de 9h à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 9h à 12h30 le mercredi. Le temps de la pause méridienne de 1h45 permettra toujours d'organiser le temps de restauration dans de très bonnes conditions.

La modification importante réside dans le moment choisi pour les Nouvelles Activités Péri-scolaires qui auront lieu maintenant deux fois par semaine à partir de 15h15 et jusqu'à 16h30.

Les enfants bénéficieront ainsi d'un temps d'activités plus long, toujours encadrés par des animateurs diplômés. Ces activités n'occasionneront pas de surcoût pour les familles et seront entièrement prises en charge par la commune.

Monsieur Emmanuel Dassa, Maire adjoint à la Vie scolaire se joint à moi pour souhaiter à toute votre famille une excellente rentrée.

Bernard Vera

Maire de Briis-sous-Forges

Questions

Réponses

En maternelle, mon enfant aura-t-il le temps de faire la sieste ?

Oui, bien sûr. À l'école maternelle, les enfants des petites sections pourront faire la sieste après le déjeuner, comme ils le font aujourd'hui. À l'issue de la sieste votre enfant intègre les Nouvelles Activités Péri-scolaires le lundi et le jeudi, et la classe le mardi et vendredi.

Que se passe-t-il le mercredi ?

► Soit votre enfant rentre à son domicile dès la fin du temps scolaire à 12 h 30.

Le service de ramassage scolaire dans les hameaux est étendu au mercredi matin, entre 8 h et 9 h et 12 h et 13 h.

► Soit votre enfant est inscrit à la restauration

- Il est pris en charge par les animateurs
- Il déjeune
- Vous venez le chercher entre 13 h 30 et 13 h 45

► Soit votre enfant reste au Centre de Loisirs

Il est pris en charge sur place par les animateurs municipaux.

Mon enfant pourra-t-il choisir ses activités ?

Non, car tous les enfants bénéficieront par rotation de l'ensemble des activités proposées.

Un renseignement ?

Contactez la mairie de Briis-sous-Forges
Place de la Libération
91640 Briis-sous-Forges
tel : 01 64 90 70 26

Imp CCPL

Les

nouveaux

rythmes

scolaires



Les nouvelles activités péri-scolaires



Principes

de l'organisation

- Conformément à la loi, le temps scolaire sera réparti sur neuf demi-journées dont le mercredi matin.
- Pause méridienne raccourci à 1h45 permettra toujours d'organiser deux services de restauration en élémentaire tout en respectant mieux le rythme des maternelles.
- Les enfants seront pris en charge par petit groupe dès la fin des cours à 15h15, deux jours par semaine.
- Chaque enfant pourra participer aux activités proposées sous forme de parcours : activités créatives, activités sportives, activités artistiques ou culturelles, activités contes et lecture, activités jeux...
- Ces activités changeront après chaque période de vacances scolaires.
- Elles se dérouleront dans les diverses salles à disposition autour des écoles : salle de la BCD, dojo, ludothèque, salles de la Maison des enfants, halls des écoles...
- Au total, plus de 25 personnes seront chargées de l'encadrement des enfants durant ce temps.

Types d'activités

Initiation au cirque Percussions Aquariophilie
 Club lecture Atelier théâtre
 Construction Bois Jardinage Cuisine
 Contes Ludothèque Initiation à l'aïkido Bois
 Modelage Chants Athlétisme
 Atelier d'écriture

Emploi du temps

Élémentaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h - 9h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
9h - 12h	Temps de classe	Temps de classe	Classe jusqu'à 12h30	Temps de classe	Temps de classe
12h - 13h45	Repas	Repas	Centres de loisirs	Repas	Repas
13h45 - 15h15	Temps de classe	Temps de classe		Temps de classe	Temps de classe
15h15 - 16h30		NAP*			
16h30 - 19h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

*NAP = Nouvelles activités périscolaires

- Les animateurs viennent chercher les enfants dans leur salle de classe et les prennent en charge par petit groupe.

Emploi du temps

Maternelle

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h - 9h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
9h - 12h	Temps de classe	Temps de classe	Classe jusqu'à 12h30	Temps de classe	Temps de classe
12h - 13h45	Repas	Repas	Centres de loisirs	Repas	Repas
13h45 - 15h15	Temps de classe	Temps de classe		Temps de classe	Temps de classe
15h15 - 16h30					
16h30 - 19h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

*NAP = Nouvelles activités périscolaires

- Les animateurs viennent chercher les enfants dans leur salle de classe et les prennent en charge par petit groupe.